

L'ENGAGEMENT DANS LA LOGE

L'identité des femmes engagées

Certaines sœurs se sont interrogées sur leur identité de femmes engagées : elles se considèrent comme des « cherchantes » qui doivent se mettre en mouvement pour progresser, pour découvrir et pour participer à la création de soi-même. Cette démarche de recherche maçonnique repose essentiellement sur l'étude des symboles. A côté de cet engagement spéculatif, les Sœurs s'engagent dans le fonctionnement et le rayonnement de leur Loge. Cet engagement plus opératif concerne plus particulièrement les Sœurs Maitresses : elles doivent prendre en charge des postes d'Officières, de Déléguées, participer aux activités de la Loge. Et ce qui est fondamental, elles doivent transmettre les valeurs de la Franc-maçonnerie, les coutumes de la Loge, expliquer les rituels et leur portée symbolique, les outils qui confèrent une force motrice de compréhension de soi, de l'autre et du monde.

Les Sœurs qui ont frappé à la porte de la Loge se disent motivées, elles ont ressenti le besoin, la nécessité de donner sens à leur vie, à la Vie ; elles cherchent aussi le plaisir des rencontres et du partage.

L'engagement, des devoirs

Dès la lettre d'intention, l'engagement peut être considéré comme une démarche volontaire librement choisie et assumée qui constitue le point de départ d'un chemin. Cet engagement est réciproque, au moment de l'initiation, il constitue la rencontre de deux volontés : d'une part, celle de la Loge (et de l'Obédience) qui accepte le nouveau maillon tel qu'il est et en fait un membre reconnu, d'autre part, celle de l'initiée qui s'engage à respecter les serments qu'elle a contractés vis-vis d'elle-même, de la Loge et de la Franc-maçonnerie en général.

Les devoirs détaillés par les Sœurs couvrent différentes facettes de l'engagement : celui qui est lié au savoir et à son partage (développer son savoir et l'offrir, pratiquer le libre-examen), celui qui nous lie à l'autre que nous reconnaissons (le respecter, l'écouter, l'accueillir, refuser l'indifférence, être fidèle) et celui qui relève de l'éthique (assumer sa conscience du vrai et du juste, lutter contre l'injustice, respecter notre parole, affirmer, confirmer et protéger nos valeurs par rapport à ceux qui les refusent).

Les valeurs et la portée de l'engagement

Les Sœurs ont mis en évidence ce qu'elles identifient à des valeurs qui sous-tendent l'engagement. En premier lieu, il est question d'honnêteté vis-à-vis de soi-même et de la Loge qui nous a accueillies, cette honnêteté n'est pas unilatérale, le groupe aussi a des obligations vis-à-vis de la Sœur qu'il a initiée.

Ensuite, elles parlent d'assiduité, d'exigence, de persévérance qui permettent l'introspection, la transformation voire la rectification pour devenir des femmes ... La Loge constitue un cadre responsable, ouvert, respectueux de la liberté et du rythme de chacune.

Ces valeurs et les mots qui les caractérisent sont pleins de sens et nous devons avoir conscience de la portée de nos paroles et de nos actes conformément aux engagements que nous prenons à chaque Tenue depuis notre initiation.

L'initiation au 21^e siècle

Être initiée au 21^e siècle signifie s'engager à réfléchir, à se questionner sur nous-mêmes en restant ouvertes à l'extérieur, c'est vouloir se perfectionner pour faire progresser l'humanité. C'est défendre nos valeurs humanistes, progressistes dans le monde d'aujourd'hui. Une urgence, affirment certaines Sœurs. Un paradoxe aussi : comment concilier cette ouverture et notre travail dans un lieu couvert ?

Être initiée au 21^e, c'est aussi regarder au-delà des images omniprésentes, mettre en commun en dehors des réseaux sociaux, décrypter notre monde et le relativiser. En fait, c'est parcourir un chemin sur lequel on n'a pas peur de se taire, d'ouvrir les yeux sur l'être, de méditer, de chercher les mots, de comprendre, de dépasser nos opinions personnelles, de réaliser nos pensées en actes. C'est entrer dans un nouvel art de vivre qui donne accès à une vie spirituelle en un temps et un lieu suspendus.

L'initiation nous a fait passer par la porte de la reliance, celle qui ouvre, qui éveille, qui fait prendre conscience que nous avons besoin de l'autre pour être meilleure, plus libre, plus tolérante, plus fraternelle, plus humaine.

Le choix d'une obédience féminine

Les Sœurs ont avancé plusieurs raisons pour justifier leur choix, la plupart sont liées à la condition féminine. Elles ont voulu trouver un espace en dehors de la mixité profane pour développer leur identité féminine dans un travail qu'elles qualifient de plus rigoureux. Elles veulent exprimer leur intimité, leur complicité naturelle, comprendre leur féminité, partager leur vision d'elles-mêmes et du monde, à l'intérieur d'un rituel protecteur.

Choisir une obédience féminine signifie aussi reconnaître la réalité de la condition féminine, pratiquer les valeurs liées à l'égalité et être gardiennes des acquis des femmes qui nous ont précédées.

D'autres raisons ont été évoquées : le choix d'une Loge plutôt que celui d'une Obédience ou le choix d'un espace de travail encore jeune.

Une conclusion

S'il faut conclure, nous pouvons reprendre les propos de Sœurs qui ont relié l'engagement maçonnique à notre devise.

Liberté de s'engager, de se développer en s'appuyant sur le travail collectif.

Égalité et tolérance malgré les différences religieuses, culturelles, linguistiques.

Fraternité, soutien sans attendre de remerciement, bienveillance, hospitalité, don de soi.

ENGAGEMENT DES FEMMES MACONNES DANS LE MONDE PROFANE

Voici les principaux extraits de travaux de S. : de différents ateliers de la GLFB qui peuvent servir de pistes de réflexion pour le Climaf du 16 avril 2016.

- S'engager c'est se lier par une promesse, une convention. C'est s'aventurer, se lancer et mettre ses actes et sa pensée au service d'une cause, de manière à donner du sens à ce que nous vivons en Loge.
- S'engager c'est définir notre besoin de changement via nos questionnements sur nous, l'autre et la société ; parce que le futur est quelque chose que l'on crée et pas quelque chose vers où l'on va.
- L'engagement dans le profane est un défi éthique car c'est la morale qui commande, et l'éthique qui recommande. L'éthique nous amène à faire des choix conscients, individuels et libres. Nous sommes des êtres responsables de nos actes. C'est un chemin personnel et libre que celui de pratiquer, soutenir, organiser l'aide philanthropique et la solidarité.
- Certaines pensent que nos idées et nos actions sont mieux acceptées si elles ne sont pas perçues comme provenant d'un mouvement idéologique organisé.
- Pouvons-nous rester sans réagir et prendre le risque d'accepter le développement de la pauvreté, de voir les droits des femmes se restreindre, de voir l'intrusion du religieux dans le sociétal ?
- Nous vivons une croisée des chemins. Ce n'est pas moi ET le monde, mais moi DANS le monde.
- Au-delà d'un engagement personnel choisi librement, ne pourrait-on pas envisager que l'Obéissance, ou l'ensemble de toutes les Obédiences de Belgique (voire européennes), s'impliquent dans des actions très concrètes : de nombreux ateliers sont favorables à une extériorisation dans le cadre des valeurs qui nous rassemblent.
- Osons dire, et ne laissons pas nos valeurs confinées dans nos Loges. Seules nous ne pouvons rien (ou fort peu) mais ensemble nous pouvons tout.
- Voici quelques domaines de soutien de causes sociales via des communiqués de presse : le droit des femmes, l'éducation ET l'enseignement, surveiller l'intrusion du religieux dans le sociétal, l'intégration des demandeurs d'asile, les réfugiés . . .
- Pourquoi ne pas interpeller les forces politiques en place, partager et travailler ensemble sur l'enseignement (laïc, égalité de genre, s'ouvrir aux différences), la défense de la laïcité, la culture, la condition des femmes, santé publique . . . de manière à élaborer des propositions de loi ?
- L'important est d'agir, de faire le bien, peu importe au nom de qui ou de quoi.
- Françoise Giraud écrivait « Rien n'est jamais joué si l'on se refuse à subir ».

L'ENGAGEMENT DE LA FRANC-MACONNERIE FEMININE EN EUROPE

La construction européenne est en crise, c'est peu de le dire. Crise économique, sociale, identitaire, migratoire, ...La Franc-Maçonnerie féminine doit-elle se faire entendre ? Si oui, sur quels thèmes ?

Pour aborder ces questions, il est important d'avoir présent à l'esprit les éléments suivants :

1. La [charte des droits fondamentaux](#) de l'Union européenne consacre la **liberté de pensée**, de conscience et de **religion** (article 10), la **liberté d'expression** et d'information (article 11), la liberté de réunion et d'association (article 12), la **non-discrimination** « fondée sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle » (article 21), la diversité culturelle, religieuse et linguistique (article 22) et **l'égalité entre femmes et hommes** (article 23).
2. Le **statut** des églises et des associations ou communautés religieuses, ainsi que celui des organisations philosophiques et non confessionnelles, sont des **matières strictement nationales**¹.
3. Le rapport entre les religions et l'Etat varie au sein de l'Union européenne, mais le modèle le plus répandu est celui d'une « laïcité de reconnaissance des religions »². Les cas français, et d'une certaine façon, belge, qui est fondé sur la séparation entre les Eglises et l'Etat, se distinguent de ce modèle prédominant. **Une compréhension européenne du concept de laïcité est à construire.**
4. Un **dialogue** est organisé par la Commission européenne avec les représentants des églises et des organisations philosophiques et non confessionnelles³
5. Des **organisations maçonniques agissent à l'échelon européen** : la Fédération Humaniste Européenne ([FHE](#)), l'Alliance Maçonnique Européenne (AME), le Forum européen de Francs-Maçons (FEFM), l'Association Européenne de la Pensée Libre ([AEPL](#)).
6. Gisèle Halimi a effectué un travail comparatif des droits des femmes dans les pays de l'UE. Ce travail est connu sous le nom de « **Clause de l'Européenne la plus favorisée** » et peut servir de repère pour l'engagement en Europe⁴.

Les voies d'engagement au niveau européen sont multiples: via ces organisations européennes, en tant qu'électrices du Parlement européen, par des prises de position publiques. Les enjeux sont énormes, les difficultés aussi. Parmi les questions qui touchent plus particulièrement les femmes, la plupart font consensus entre nous : lutte contre la violence, droit au travail et égalité de salaire, droit à la contraception et à l'avortement. Cependant, deux (au moins) font débat : port du voile et prostitution. Est-ce de la liberté des femmes dont il s'agit ? Ou de limites à ne pas franchir ? Pourquoi ? Travailler à l'émergence d'une laïcité européenne ouverte et positive et qui consolide la liberté des femmes n'est pas chose aisée, mais nous n'aspérons pas au repos.

¹ Article 16C du TFUE §1. L'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les églises et les associations ou communautés religieuses dans les Etats membres. §2. L'Union respecte également le statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les organisations philosophiques et non confessionnelles.

² Baubérot, Milot & Portier (sous la direction de), **Laïcité, laïcités Reconfigurations et nouveau défis**, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2014. Voir notamment le chapitre 6 écrit par Jean-Paul Willaime « La prédominance européenne d'une laïcité des reconnaissances de religion ».

³ Article 16C§3 « Reconnaissant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces églises et organisations. »

⁴ La GLFB a travaillé sur la Clause et a établi une compilation sur La Clause de l'Européenne la plus favorisée

